



**Conseil municipal du 25 septembre 2014**

**Présentation du vœu sur le logement**

**Sabrina Sebaihi**

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Notre groupe a souhaité soumettre à l'approbation du Conseil Municipal de ce soir un vœu sur l'encadrement des loyers sur notre territoire.

Cette mesure, traduction législative d'un engagement de campagne du Président de la République François Hollande, permet d'encadrer le prix des loyers dans les zones les plus tendues.

Force est de constater que ces dernières années, les loyers dans Paris et les communes de la petite couronne ont connu des hausses considérables, rendant ainsi de plus en plus difficile l'accès au logement pour un certain nombre de nos concitoyens. En moyenne, les locataires consacrent à leur budget locatif près de 27% de leurs revenus et même jusqu'à 40% pour plus d'un locataire sur cinq (chiffres INSEE)

Nous regrettons fortement que cette mesure prévue par la loi ALUR, votée par le Parlement le 20 février 2014 dernier, fasse l'objet d'une remise en question par le Premier Ministre Manuel Valls.

Ainsi, comme d'autres collectivités de la petite couronne (L'ile Saint Denis, Arcueil, Sevran) nous demandons l'application immédiate de cette mesure sur notre territoire mais aussi plus largement sur l'ensemble du territoire de la future Métropole du Grand Paris.

Je vous remercie.